



CONVERGEONS !



→ Le **U**ryptique Pacte pour l'euro plus, MES, TCG : une aggravation considérable du traité de Lisbonne

(par Jean-Claude CHAILLEY)

Ces 3 textes, conçus simultanément, forment un tout

Le Pacte pour l'euro plus (coordination renforcée des politiques économiques pour la compétitivité et la convergence), adopté il y a 1 an, définit la politique de régression économique et sociale à mener impérativement. Il a lancé le MES et le TSCG.

MES = mécanisme européen de stabilité : procédure pour les pays qui ne peuvent pas ou pourraient ne pas pouvoir payer leurs créanciers ; on l'appelle aussi FMI européen.

TSCG = Pacte budgétaire (Traité sur la Stabilité, la Coopération, la Gouvernance de l'Union européenne). Il vise à :

- **constitutionnaliser l'austérité ;**
- **mettre les états sous tutelle, la totalité de la politique économique et sociale hors d'atteinte du suffrage universel, de la souveraineté populaire.**

Où en sommes- nous après l'élection de François Hollande ?

Depuis des mois la Convergence de Défense et Développement des Services Publics et Résistance Sociale font campagne contre la ratification du TSCG. Dans l'intervalle Nicolas Sarkozy a été battu, ce dont nous nous félicitons. Il est temps de faire un premier point

- 1) Le MES a été ratifié en France par le Congrès en février puis le Pacte budgétaire a été signé par Nicolas Sarkozy le 2 mars. **Pour s'appliquer en France, le TSCG doit être ratifié par le Congrès ou par référendum.**
- 2) **François Hollande candidat** a déclaré à de multiples reprises qu'il voulait le **renégocier et ne le ratifierait pas en l'état**. Actuellement face au refus de d'A. Merkel, J.M. Barroso ..., la discussion se porte sur des « *eurobonds* », des « *project bonds* », ... dans le cadre d'une crise qui rebondit violemment, notamment en Espagne. On ne parle plus guère du TSCG, au point qu'on peut se demander si le président n'est pas sur le point de céder.
- 3) **L'aggravation de la crise prouve que le TSCG n'est pas la solution**
Les multiples rencontres de crise « au sommet », l'éventuelle révision du MES avant même son entrée en vigueur, la crainte d'un « *bank run* » généralisé (panique bancaire) prouve que cette politique renforce la crise au lieu de la combattre.
- 4) **Le débat n'est pas « technique », c'est un choix de société qui concerne tous les citoyens.**

a) **L'austérité à perpétuité**

Ces textes forment bien un tout car ils ne donnent **qu'UN SEUL MOYEN** – en réalité d'ailleurs aucun - d'atteindre les critères du TSCG : une politique **ANTI-SOCIALE**. C'est la politique qui avait valu le NON au référendum de 2005, mais aggravée.

Le pacte de « discipline budgétaire » (article 1) ne laisserait aucune possibilité pour une politique répondant aux besoins sociaux des populations.

- b) Le débat ne consiste pas à préciser les ingrédients du « déficit **structurel** de 0,5 % ». Et cela d'autant plus que le critère le plus dur - et souvent oublié - est le retour aux 60 % de dette / PIB en 20 ans qui nécessite un excédent budgétaire (une génération sacrifiée !).
- c) **La mise sous tutelle de la troïka, des marchés financiers**
Ayant observé ce qui est advenu du Niger, si cher à Mme Lagarde, partout les peuples résistent. En conséquence la Commission européenne renforce ses moyens de coercition dans le MES, le TSCG, de nombreux textes, y compris la limitation (en viol du traité de Lisbonne !) du droit de grève.
- d) **Les libéraux demandent « un saut fédéraliste » pour renforcer encore la tutelle**, au nom de la trilatérale, de Goldman Sachs, si présents en Europe.
Ce sera le cœur du sommet européen des 28 et 29 juin, dont entre autres une union bancaire avec pouvoir coercitif, la réforme du MES (licence bancaire) avant même son entrée en vigueur au 1^{er} juillet, avec en outre des conditions préalables.
- e) **Ils exigent toujours plus de coupes dans les services publics et budgets sociaux :**
Le plan fourni à la Commission européenne par Nicolas Sarkozy dans le « programme de stabilité pour la France 2012 – 2016 » prévoit que « **les efforts de consolidation budgétaire nécessaires pour tenir cette trajectoire, au-delà de l'évolution tendancielle des ressources et des emplois, s'élèveront à 115 Md€ entre 2011 et 2016 – pour 41 Md€ en recettes supplémentaires et pour 74 Md€ en baisse de la dépense** ».
Les « recommandations » de la Commission en réponse, comme le rapport de l'IGF, demandent de rester dans le cadre de la politique Sarkozy, mais de le durcir. Le débat porte sur : plus de coupes sur les services publics, ou plus d'augmentations d'impôts, taxes, CSG.... Dans les deux cas c'est de l'austérité.

L'IGF demande à François Hollande de faire du super Sarkozy

D'après les Échos du 4 juin, l'Inspection Générale des Finances n'est pas satisfaite des engagements budgétaires pris par Nicolas Sarkozy jusqu'en 2016.

Elle demande de couper dans les dépenses de 5 Md€ supplémentaires (cumulatifs) par an, soit environ 22 Md en 2016. Elle précise : poursuite et aggravation de la RGPP, baisse du nombre de fonctionnaires, gel de leur salaire et/ou de leur avancement, gel des pensions, baisse des dépenses d'intervention (allocation adulte handicapé, aides au logement, retraites de la SNCF, bourses aux étudiants, dotations à Réseau Ferré de France, contrats aidés, hébergement d'urgence...).

Pour le respect de la souveraineté populaire :

Ce n'est ni à l'IGF, ni à la Commission européenne, ni à la Cour des Comptes de décider de la politique de la France mais aux citoyens et à leurs représentants élus.

Le suffrage universel a tranché par le refus de cette politique d'austérité en élisant François Hollande.

I - Le « Pacte pour l'euro plus » et sa mise en oeuvre

Ce texte n'est en rien théorique. Il s'applique : il couvre le droit du travail, les services publics, la protection sociale, le pouvoir d'achat C'est ce Pacte qui est appliqué en Grèce, en Espagne, en Italie...

La plupart des salariés ne le savent pas, mais toutes les « réformes » de Nicolas Sarkozy- qui en est cosignataire en sont l'application directe.

Une majorité de citoyens a élu François Hollande pour un changement de politique, mais **les « recommandations » de la Commission européenne pour la France du 30 mai** en remettent une couche. Par exemple la **convergence des salaires européens !** (SMIC roumain : 150 €).

► **SALAIRES / DROIT DU TRAVAIL :** baisser les salaires, mettre en cause l'existence du SMIC, diminuer le coût des licenciements, favoriser la flexibilité, élaborer des sous-contrats jeunes ou seniors ou chômeurs... Les accords compétitivité– emploi que Sarkozy voulait faire adopter en sont une application.

► **PROTECTION SOCIALE, RETRAITES :** réduire la protection sociale en raison des difficultés budgétaires. Application : les franchises, dépassements d'honoraires, la loi Bachelot, la fermeture des centres de Sécu, d'hôpitaux et maternités...

La réforme des retraites de 2010 serait très insuffisante :

« *Les réformes de la sécurité sociale ont bien progressé dans plusieurs pays, dernièrement en République tchèque, en Grèce, en Espagne et en Italie... Il est toutefois nécessaire que des mesures supplémentaires soient prises, sans attendre* ». (Livre blanc sur les retraites de la Commission européenne, février 2012)

► **BAISSE DES COTISATIONS SOCIALES, PATRONALES...** dont le coût est à transférer sur les familles (TVA « sociale » ou CSG)

► **SERVICES PUBLICS**

→ Privatisations, partenariats public-privé, pleine application de la directive services, y compris dans les collectivités territoriales. A fortiori, nationaliser ou socialiser serait un *casus belli* majeur.

→ **Enseignement** : autonomie des universités, concurrence généralisée, objectif d'un « socle » minimaliste.

→ **La SNCF et l'énergie sont particulièrement dans le collimateur.**

► **FISCALITÉ : LES MÉNAGES PAIERONT PLUS**

Outre le transfert de la baisse des cotisations sociales patronales et des dépenses publiques l'harmonisation à la baisse des impôts des entreprises est prévue. Comme il faut revenir à l'équilibre budgétaire en 2016, que l'austérité empêche toute croissance, il ne reste qu'un moyen : augmenter massivement les impôts et taxes payées par les familles. La CE recommande d'utiliser l'écologie, terme sympathique pour faire avaler de nouvelles taxes

Le Pacte pour l'euro plus a lancé le MES (sous montage juridique violant l'article 136 du traité de Lisbonne) et demandé des mesures « contraignantes », le TSCG, pour le faire exécuter. C'est pour cela que le TSCG ne détaille pas tout.

II – Le MES, mécanisme européen de stabilité

Objectif affiché : apporter une aide financière aux États de la zone euro qui en ont besoin. C'est le « FMI européen »

❖ **Le MES n'est pas vraiment européen : la coopération avec le FMI – dominé par les USA – est demandée à tous les niveaux : le MES « coopérera très étroitement avec le FMI ... Il est attendu d'un État membre de la zone euro demandant l'assistance financière du MES qu'il adresse, lorsque cela est possible, une demande similaire au FMI » ...**

❖ Basé au paradis fiscal du Luxembourg, le MES a l'immunité totale.

❖ **IL NE S'AGIT PAS DE SOLIDARITÉ**

→ Le MES s'applique « *si la stabilité de la zone euro dans son ensemble est menacée* » : (incapacité d'un pays de faire face aux échéances de sa dette sur le marché).

❖ **QUI FINANCE LE MES ? les États, les banques et institutions financières.**

Les États, bien qu'en difficulté financière pour la plupart, devront verser 80 Md € en 5 ans, quoi qu'il arrive. La capacité de prêt est de 500 Md€. La France doit déboursier 16 Md€ - dont 6 Md en 2012- et garantir 142 Md€ (qui peuvent / doivent s'accroître, car avec 500 Md€, « on n'a plus rien »).

→ Danger : Nicolas Sarkozy n'a pas hésité à engager toujours plus la France : à la fin ce sont les contribuables qui devront payer.

→ C'est toujours la même logique d'endettement auprès des « marchés ».

Malgré les 1 000 Md€ prêtés aux banques européennes à 1%, Bankia et les autres institutions financières espagnoles demandent l'aide de l'État ! ...

► **COMMENT UN ETAT EST « AIDÉ » ? LES « CONDITIONNALITÉS »**

❖ Il doit signer le TSCG car « complémentaire », un vrai chantage.

❖ Les « conditionnalités à l'assistance financière (un prêt) c'est un « programme d'ajustement macroéconomique ». Exemple : la Grèce.

❖ La troïka veille à l'exécution des « conditionnalités ».

❖ Il peut y avoir « *assistance financière octroyée par le MES à un État à titre de précaution* ».

► **AUTRES ASSISTANCES**

Il peut y avoir « *recapitalisation d'institutions financières d'un membre du MES dans le but de recapitaliser des institutions financières de ce membre* ». Donc on « aide » les États pour qu'ils aident les banques.

Il peut aussi y avoir « dispositif de soutien sur le marché primaire et sur le marché secondaire » de titres émis par un membre du MES.

Qui parlait de les mettre la finance folle sous contrôle ?

Ratifié en France avec l'abstention du PS, 16 députés et quelques sénateurs socialistes votant contre, ainsi que le FDG, EELV, Nicolas Dupont-Aignan.

Couplé au Pacte pour l'euro plus et au TSCG, le MES est une mise sous tutelle des États en difficulté en imposant aux peuples des plans d'austérité appelés « aide ». La Grèce en est un exemple.

III – Le TSCG (Pacte budgétaire) : la règle d'or en pire

► LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE RETIRÉE AUX ÉTATS

« Les politiques économiques sont un sujet d'intérêt commun ».

Après avoir retiré la politique monétaire aux États (BCE), le MES et le TSCG retireraient la politique budgétaire. **Il ne resterait plus rien aux États et à leurs Parlements, sinon subir la concurrence dite « libre et non faussée ».**

► LA RÈGLE D'OR, EN PIRE. « Le budget doit être équilibré ou en excédent, avec un déficit structurel (hors conjoncture) maximal de 0,5 % du PIB ». « Si le ratio dette/PIB dépasse 60 %, il faut le réduire de 1/20ème par an ». C'est 115 Md€ à dégager d'ici 2016 : inaccessible, comme en Grèce.

► LA MISE SOUS TUTELLE, NIANT LA RÉPUBLIQUE

Il ne suffit pas de donner des objectifs. Il faut pouvoir les imposer aux peuples qui (heureusement) résistent. D'où un arsenal législatif ahurissant pour faire exécuter les ordres par les gouvernements, de droite comme de gauche, ou d'union nationale.

Rendre l'austérité IRREVERSIBLE :

« L'obligation de transposer la « règle d'équilibre budgétaire » (règle « d'or ») au moyen de **dispositions contraignantes, permanentes et de préférence constitutionnelles devrait relever ... de la Cour de Justice »**

→ L'objectif d'équilibre budgétaire est hautement discutable, et pourtant les parlements n'y pourraient plus rien. La dérive de « l'hyper président » fut le symptôme que le peu de pouvoir de négociation avec la troïka et le G20 qui reste est concentré à l'Élysée.

L'arsenal inouï de « surveillance » bureaucratique se renforce sans cesse : Semestre européen – d'où les « recommandations » de la Commission européenne du 30 mai –, directives, règlements (« 2 pack » en voie d'adoption), ...

En cas d'écarts importants, « un mécanisme de correction est déclenché **automatiquement** ».

Obligation d'appliquer pour tout membre de la zone euro sauf si une « *majorité qualifiée se prononce contre* ».

Si la Commission européenne ou un pays considère qu'un pays ne remplit pas ses obligations, il sera traduit devant la **Cour de Justice**, dont les jugements seront exécutoires. En cas de non-exécution, **pénalité** jusqu'à 0,1 % du PIB.

Entrée en vigueur : le 1^{er} janvier 2013 si 12 des 17 pays de la zone euro l'ont ratifié ou dès que le 12ème le ratifie. **Il ne s'appliquerait qu'à ceux qui le ratifient.**

Risque pour la démocratie : imposer l'austérité à des peuples qui n'en veulent pas peut ouvrir la voie à des gouvernements de droite dure, voire autoritaires.

CONTRE LA RATIFICATION DU TSCG - Pacte budgétaire

→ Pour défendre la démocratie, la souveraineté populaire.

→ Pour empêcher de constitutionnaliser l'austérité à perpétuité.

Signez la pétition Convergence / Résistance Sociale.